Image not found or type unknown

Demande de changement de fenêtres vétustes dans une location

Par **fugazi**, le **22/07/2011** à **00:21**

Bonjour,

Je me demandais qu'elles étaient les démarches à effectués pour demander à l'agence de location le remplacement de mes fenêtres. Et quelle était leurs obligations.

L'appartement est situé en centre-ville dans un ancien hôtel particulier qui fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis novembre 2009.
Les fenêtres sont en bois avec des vitres de 2 mm d'épaisseurs, elle doivent dater de la réfection des appartements dans les années 60-70.
L'hiver il y à de la condensation présente à l'intérieur et par grand froid les fenêtres gèlent donc de l'intérieur. De plus, la location est situé au rez de chaussé et l'isolation phonique et quasi nulle, quand des gens passent et discutent sur le trottoir j'ai l'impression qu'elles passent chez moi... Sachant que toutes mes fenêtres donne sur la rue vu que l'appartement et en je vous laisse imaginer..

Mes voisins on vu leur fenêtres changées suite à des infiltrations d'eaux, et j'ai pas envie d'attendre que cela ce produise pour contacter mon agence. Mes voisins me conseillent de contacter l'agence et si aucune réponse de mettre mes loyers en alloués c'est qu'ils ont été obligé de faire pour arriver aux changements de leurs fenêtres même malgré les soucis d'infiltrations d'eau.

Je loue l'appartement depuis un an, c'est ma première location, je n'ai pas envie de repasser un hiver comme le dernier et le bruit constant commence à me fatiguer...

Quelles types de démarches effectués, et dans les règles, merci à ceux qui prendront le temps de me lire et de me répondre.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés